

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	15

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 17 mars 2023

**Présents** : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, VERDON Gérard

**Excusés** : CHAUDREL Maurice, COLAS Isabelle et JOLLY Nicolas

**Secrétaire de séance** : SEILLIER Marie-Claude

---

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Vote des taux des taxes communales
2. Convention n° 2023.TH.D.0028 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique (dans le cadre du SDTAN2) – Route de Fontenay
3. Convention n° 2023.ECL.0721 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage – Route de Fontenay
4. Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph sous contrat d'association
5. Mise en voie sans issue - Chemin le Petit Vanneau
6. Demande de subvention de l'association les P'tits Loups

### **ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 mars 2023.

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023**

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2022 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	37,38 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	66,64 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	17,55 %